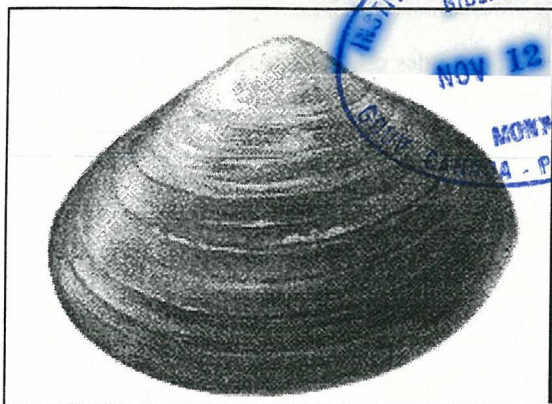
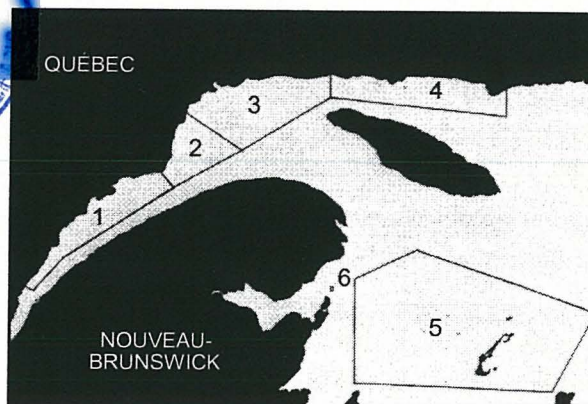




14001311

**Macræ de Stimpson du sud du Golfe****Renseignements de base**

La macræ de Stimpson est un mollusque bivalve des grandes profondeurs qu'on trouve dans le Pacifique nord et dans l'Atlantique nord. C'est un mollusque à croissance relativement lente, dont la longévité va de 30 à 40 ans.

L'aire de distribution de la macræ de Stimpson se limite aux substrats benthiques composés de sédiments dont les grains vont de moyens à gros et aux eaux dont la température est inférieure à 15 °C. Dans le golfe du Saint-Laurent, ses principaux gisements n'ont été découverts que depuis 1990. Ils sont situés sur la côte nord-est des Îles-de-la-Madeleine et sur le bas littoral nord du Québec. La pêche exploratoire pratiquée en 1990-1991 par deux pêcheurs du N.-B. a révélé la présence de diverses concentrations de macræ de Stimpson le long du bas littoral nord du Québec, de la côte est des Îles-de-la-Madeleine, du littoral nord de l'île Miscou, de la côte de Gaspé, de la côte ouest du Cap-Breton et de la côte nord de l'Î.-P.-É.

La pêche de la macræ de Stimpson dans le sud du Golfe a commencé en 1990, année où on a délivré deux permis de pêche exploratoire. Au cours des activités de pêche exploratoire de 1990-1991, on a repéré plusieurs gisements, dont quatre ont été choisis, en fonction de la densité des macræ et des données dont on disposait, pour servir à une pêche expérimentale durant les 3 à 4 années suivantes. Depuis, on n'a trouvé qu'une seule autre concentration importante de macræ de Stimpson dans la région de Baie Comeau.

On a évalué les lieux de pêche expérimentale en 1992 et établi des quotas préliminaires pour chaque gisement dans les zones indiquées sur la carte. La pêche expérimentale avait pour objectif de recueillir des renseignements sur les activités de pêche pendant 3 à 4 ans, afin qu'on puisse surveiller les effets de la pression de pêche sur la population.

Le nombre de participants à la pêche est passé de 2 en 1990 à plus de 12 en 1995.

En 1995, la PTA de macræ de Stimpson dans le golfe du Saint-Laurent a été fixé à 898 tm, dont 295 tm pour les pêcheurs du N.-B. et 602 tm pour ceux du Québec. La pêche n'est plus restreinte aux 4 sites expérimentaux, étant maintenant répartie entre 6 zones de pêche.

La pêche

Gestion : La pêche de la macræ de Stimpson dans le Golfe en est encore à sa phase expérimentale et est surtout gérée comme une pêche restreinte assujettie à un PTA pour chaque zone. En 1992, on a créé 4 zones (Miscou, Îles-de-la-Madeleine, Natashquan et Sheldrake), correspondant aux 4 sites expérimentaux dans lesquels on avait estimé la biomasse. En 1995, on a ajouté deux zones dans l'estuaire du Saint-Laurent et subdivisé d'autres zones pour des raisons de gestion. Précisons, d'ailleurs, que les zones de pêche ont été créées à des fins de gestion et qu'elles ne sont pas fondées sur des considérations biologiques.

Débarquements : Les débarquements de la pêche de la macræ de Stimpson ont beaucoup fluctué au cours de ces quatre premières années de pêche, probablement en raison des marchés. Au N.-B., les débarquements ont augmenté au cours des deux premières années, durant la phase de développement de la pêche et la commercialisation. Il n'y a pas eu de pêche en 1993, faute de marché fiable pour le produit, mais la situation a été corrigée en 1994.

Distribué par le : Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère des Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth, (Nouvelle-Écosse), Canada B2Y 4A2 Téléphone: 902-426-8487.
C. élec. : d_geddes@bionet.bio.dfo.ca

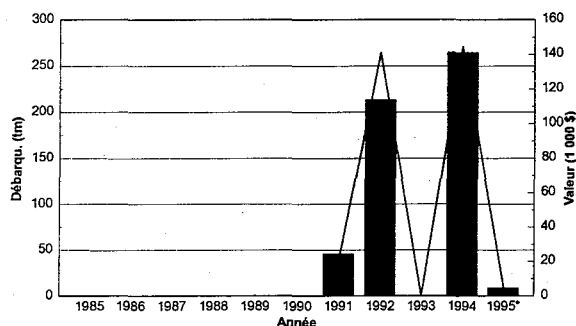
An English version is available on request at the above address

octobre 1996

PTA et débarquements (tm) de mactre de Stimpson par zone de pêche : 1 Haute Côte Nord, 2 Pointe-des-Monts, 3 Sheldrake, 4 Natashquan, 5 Îles-de-la-Madeleine, 6 Miscou.

Zone		N.-B.			Québec		
		93	94	95	93	94	95
1	PTA						113
	Prises						3
2	PTA						23
	Prises						0
3	PTA	30	30	30	68	91	91
	Prises	0	32	0	NA	NA	85
4	PTA	136	182	182	170	284	284
	Prises	0	168	0	NA	NA	102
5	PTA	68	68	68	136	136	227
	Prises	0	55	4	NA	NA	55
6	PTA	15	15	15	0	0	0
	Prises	0	13	1	NA	NA	0
Total	PTA	249	295	295	374	511	602
	Prises	0	268	5	NA	NA	242

Quantités (colonnes en tm) et valeur (courbe S) des débarquements de mactre de Stimpson au N.-B.



Données biologiques : Les données recueillies sur les quatre sites expérimentaux en 1991 révélèrent que la taille moyenne de la mactre de Stimpson s'échelonnait entre 89 et 104 mm, correspondant à une étendue d'âges de 28 à 40 ans.

Cette mactre est pêchée à la drague hydraulique de type Nouvelle-Angleterre, qui a une efficacité de 90 %. On évalue à plus de 67 % (Lambert et Goudreau, 1995) la mortalité due aux dommages occasionnés aux mactres non récoltées.

État de la ressource

On s'est servi des estimations de biomasse dans les 6 zones pour établir les PTA. Le premier PTA, adopté en 1992, était fixé à 633 t ou 1,7 % de la biomasse exploitable totale estimée dans les quatre sites expérimentaux (Giguère et Landry 1992, Landry *et al.*, 1992). En 1994, on a estimé la biomasse du gisement du Rocher-aux-Oiseaux à 2 098 tm, et depuis, on a repéré quatre autres gisements dont on estime qu'ils portent la biomasse exploitable totale dans le golfe du Saint-Laurent à environ 50 000 tm. Les estimations de biomasse ont été obtenues à partir d'analyses géostatistiques comportant des intervalles de confiance assez élevés, en raison surtout de la distribution éparse de l'espèce, comme c'est le cas pour la plupart des mollusques de l'endofaune benthique.

Taux de prises : Les données sur les PUE provenant de deux missions réalisées en 1995 s'établissent à 136 kg/trait dans la zone 6 (Miscou) et à 183 kg/trait dans la zone 5 (Îles-de-la-Madeleine). Les taux de prises varient considérablement par rapport à ceux qui ont été observés en 1994, année où les moyennes étaient de 76 kg/trait à Miscou (6), de 441 kg/trait aux Îles-de-la-Madeleine (5), de 198 kg/trait à Rocher-aux-Oiseaux (5), de 257 kg/trait à Natashquan, de 271 kg/trait à Sheldrake (3) et de 391 kg/trait à Mingan (3).

Perspectives

Projection : Le PTA actuel régissant les deux permis délivrés au N.-B. est fixé à 295 t, ce qui représente 33 % du PTA total pour le golfe du Saint-Laurent. Si on en juge par l'estimation actuelle de la biomasse et des niveaux d'exploitation, le PTA devrait demeurer à son niveau de 1995.

Étant donné la lente croissance de l'animal, nous proposons une nouvelle approche à la gestion pour protéger le stock de géniteurs dans les régions à forte densité de population. La pêche de la mactre de Stimpson n'existe que depuis cinq ans et sa gestion a déjà subi plusieurs changements. Un des principaux éléments à envisager dans la gestion de cette pêche est la possibilité d'établir un système de récolte par rotations. Un tel système aurait probablement un effet bénéfique sur le taux de recrutement et sur la dynamique de la population. Il pourrait aussi permettre d'améliorer la qualité des prises en empêchant la capture par inadvertance de mactres moribondes dans les secteurs qui se remettent d'une récente exploitation.

Considérations de gestion

Y a-t-il des possibilités d'expansion de la pêche?

Le relevé initial de 1990-1991 portait sur la majeure partie du golfe du Saint-Laurent, y compris sur les côtes des quatre provinces de l'Atlantique et du Québec. On s'est servi des données recueillies pour estimer la biomasse des quatre plus grosses concentrations (gisements) dont on estimait qu'elles offraient un potentiel d'exploitation commerciale. Depuis le relevé de 1990-1991, une seule nouvelle concentration a été repérée dans l'estuaire du golfe du Saint-Laurent. Il est donc déconseillé d'accroître l'effort de pêche actuel.

Il existe de plus petites concentrations de mactre de Stimpson le long de la côte nord de l'Î.-P.-É. et de la côte ouest du Cap-Breton, qui pourraient donner lieu à une pêche côtière complémentaire de la pêche traditionnelle de la mactre d'Amérique (*Spisula solidissima*).

La mactre de Stimpson fait-elle partie de la chaîne trophique? Selon Waiwood (données non publiées), la mactre de Stimpson fait l'objet d'une intense prédation une fois qu'elle est laissée découverte à la surface des sédiments par la pêche. Ses principaux prédateurs sont les poissons de fond et les crustacés.

Avons-nous déterminé dans quelle mesure la reproduction est touchée par le dragage? Oui, dans une proportion estimée à 90 % du fait de la mortalité par pêche indirecte occasionnée par la drague hydraulique, pour les, pour les mactres dans les sillons de récolte.

Pour obtenir de plus amples renseignements

communiquez avec : Thomas Landry
Direction des Sciences
Région des Maritimes
Centre des pêches du Golfe
C. P. 5030
Moncton (N.-B.) E1C 9B6

Tél. : (506) 851-6219
Fax : (506) 851-2079
C. élec. : landryt@gfc.dfo.ca

Références

- Giguere, M. and T. Landry. 1992. L'utilisation de l'hydroacoustique comme outil d'échantillonnage pour les relevés sur les mollusques: Résultats préliminaires. Doc. de rech. du CSCPCA 92/95. 13 p.
- Lambert, J. and P. Goudreau. 1995. Performance de la drague hydraulique de type Nouvelle-Angleterre pour la récolte de la mactre de Stimpson (*Mactromeris polynyma*). Rapp. can. ind. sci. halieuti. aquat. 235 : 28 p.
- Landry, T., E. Wade and M. Giguere. 1992. Évaluation de gisements de mactre de Stimpson, *Mactromeris polynyma*, dans le golfe du Saint-Laurent: Résultats préliminaires. Doc. de rech. du CSCPCA. 92/86. 29 p.
- Roddick, D.L. and E. Kenchington. 1990. A review of the Banquereau Bank fishery for *Mactromeris polynyma* for the 1986 to 1989 period. CAFSAC Res. Doc. 90/14. 27p.